



## SOUTENONS NOS COMMERÇANTS LOCAUX!



**Saint-Basile-le-Grand, le 18 février 2021** – La pandémie a apporté son lot de défis aux quelque 300 commerçants grandbasilois. Après plusieurs mois difficiles, la Ville de Saint-Basile-le-Grand encourage ses résidents à privilégier l’achat local au quotidien afin de soutenir l’ensemble des commerces de son territoire. Le gouvernement a autorisé l’assouplissement de certaines consignes sanitaires permettant ainsi la réouverture des commerces non essentiels au Québec. Encourager nos marchands et détaillants de proximité pour protéger l’économie locale est plus important que jamais.

« En plus des nombreux bienfaits environnementaux en réduisant les transports, l’achat local permet de maintenir les emplois de nos concitoyens et de garder en affaires des entreprises fièrement québécoises, et ce, pour notre grand plaisir. Malgré toutes les embûches, ces commerces ont continué et continuent de nous offrir des biens et des services de qualité. Il faut avoir le réflexe de penser à eux lorsque vient le temps de faire nos achats. Je le fais et je vous encourage tous à le faire », a déclaré Yves Lessard, maire de Saint-Basile-le-Grand.

On retrouve des commerces de tout genre à Saint-Basile-le-Grand : services professionnels divers dont des notaires, des avocats et des arpenteurs, soins esthétiques, restaurants et supermarchés, buanderies et pharmacies, pour n’en nommer que quelques-uns. Leur proximité n’est qu’une des nombreuses raisons pour lesquelles il faut les encourager : ils offrent d’excellents produits et services personnalisés, à seulement quelques minutes de notre domicile. L’achat local peut également vous permettre de faire de belles découvertes! Les entrepreneurs et artisans de la région sont talentueux et dévoués.

Pour consulter le répertoire des commerces de biens et services grandbasilois, visitez le [villesblg.ca/commerces](http://villesblg.ca/commerces).

Soutenons nos commerçants et achetons à Saint-Basile-le-Grand!

Rappelons que Saint-Basile-le-Grand demeure en zone rouge et que les commerces considérés comme non essentiels ont été autorisés à rouvrir leurs portes le 8 février dernier. Plusieurs d’entre eux, en plus de leur boutique, offrent également des options de collecte sans contact, d’achat en ligne ou de livraison, pour accommoder un plus grand nombre de consommateurs.

Source : Annabel Rousseau, agente de communications  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8111 | [a.rousseau@villesblg.ca](mailto:a.rousseau@villesblg.ca)

**Demandes médias**

Stéphanie Plamondon, directrice  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8107 | [s.plamondon@villesblg.ca](mailto:s.plamondon@villesblg.ca)

Pièce jointe : IM\_web\_Achat\_local\_bandeau